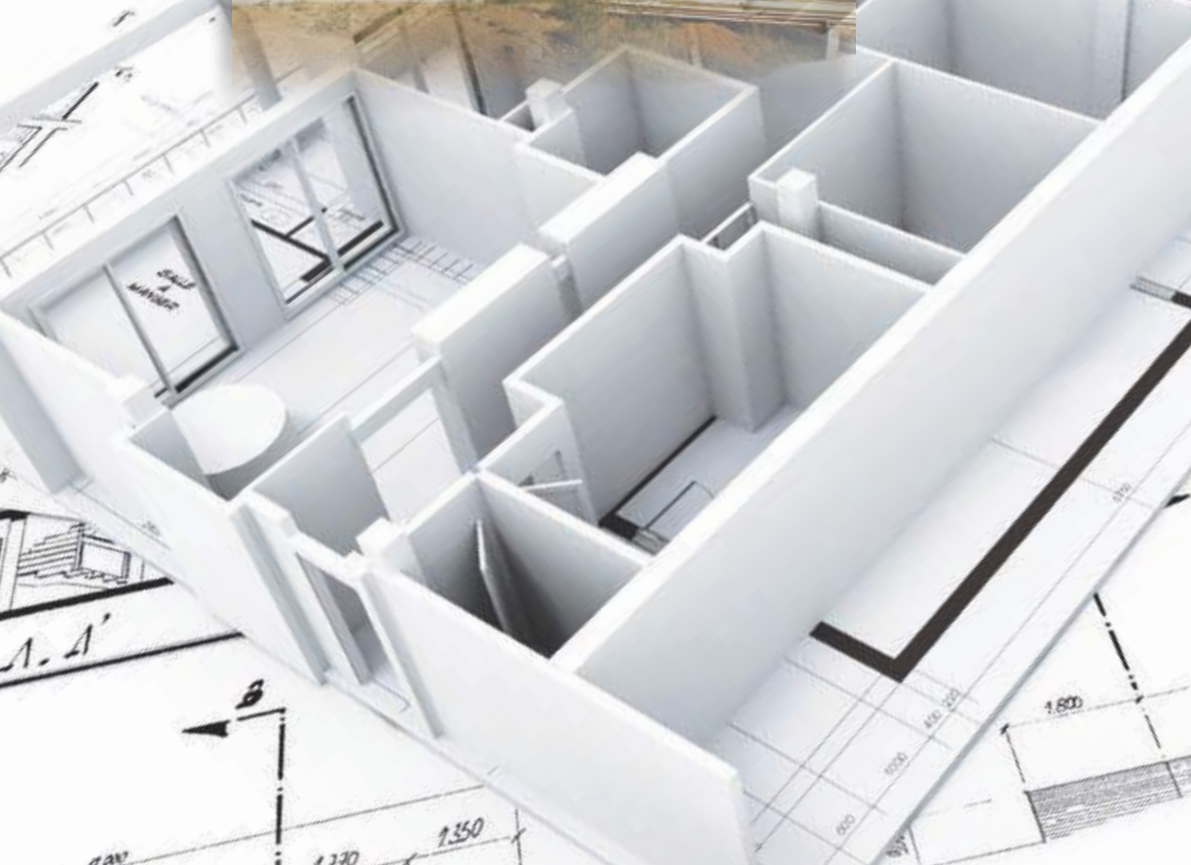


www.sika.fr



**La Protection durable
des constructions
contre les termites**

**Sika®
Anti Termites film**



Innovation & Consistency | since 1910
Innovation et Fidélité depuis 1910



Sika, groupe mondial, développe, fabrique, commercialise des procédés techniques à destination du Bâtiment, des Travaux Publics et de l'Industrie. Le groupe Sika est guidé par une forte tradition d'innovation et cherche constamment à atteindre l'excellence dans le développement de nouvelles solutions porteuses d'avenir pour l'entreprise, ses collaborateurs, ainsi que ses partenaires dans la construction et l'industrie.

En 2012, Sika complète sa gamme et propose une offre spécialement conçue pour le marché du traitement préventif termites avant construction.





Les Termites... un fléau national

On compte plus de **2600 espèces** dans le monde. En France, on dénombre **6 espèces** de termites, parmi elles, cinq appartenant au genre Réticulermes.

Les termites vivent dans les sols et remontent dans le bois dont ils se nourrissent. Ils s'attaquent au bois mis en œuvre dans le bâtiment.

Ils sont implantés en France depuis plusieurs siècles, longtemps localisé dans le Sud Ouest de la France, le termite est aujourd'hui reconnu par les pouvoirs publics comme un fléau national.

Les termites souterrains forment des colonies dans le sol.

Les termites sont des insectes xylophages. Ils dégradent le bois et tous les matériaux contenant de la cellulose, qui constitue la base de leur alimentation (papier, carton, etc.)

Les ouvriers

Ils sont stériles. Ils forment une caste d'individus dépourvus d'ailes et sont aveugles. Ils composent la plus grande partie de la population (+ de 90%).

Ce sont eux qui provoquent les dégâts, qui construisent les cordonnets. Ils sont également chargés de nourrir la colonie.



Les soldats

Ils sont également stériles. Leur rôle est de défendre la colonie et en particulier contre les fourmis.

Ils ne peuvent se nourrir seul, les ouvriers les alimentent.



Les ailés

Ils disposent d'un appareil reproducteur. Le termite essaime entre février et juin.

En retombant sur le sol, ils perdent leurs ailes, les couples se forment et ils fondent une nouvelle colonie.



Le couple reproducteur

Il provient d'un essaimage, à la suite duquel il a constitué une colonie. Ils contribuent au développement de la colonie sans subir les contraintes de l'extérieur.

La Réglementation

A la fin des années 90, on comptait 7 arrêtés préfectoraux en France. Cette réglementation ponctuelle n'était pas à la mesure du phénomène. Celui-ci exigeait une véritable loi donnant à l'état et aux collectivités locales les moyens d'une véritable politique de prévention.

Le 8 juin 99, la loi 99-471 pour la protection des acquéreurs et propriétaires fut votée. Elle fut complétée en juillet 2000. Enfin, en mai 2006 le décret n°20066 591 modifie le cadre de la construction.

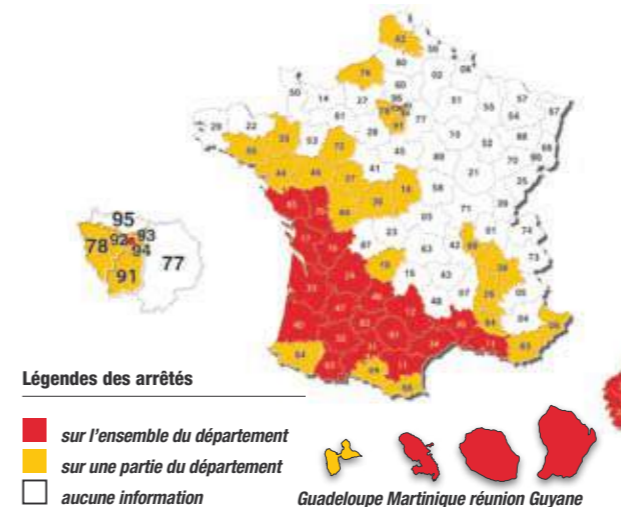
Il est complété le 27 juin 2006 par un arrêté relatif à l'application des articles R112-2 et 112-4 du code de la construction et de l'habitation.

Obligation de traitement dans tous les départements où un Arrêté Préfectoral a été publié.

Toute construction neuve doit être protégée contre l'action des termites. Cette protection peut être constituée par les dispositifs suivants :

- Barrière physico chimique
- Barrière physique
- Dispositif de construction contrôlable (sauf Dom Tom)

Carte des Arrêtés Préfectoraux + Dom Tom



Important : Dans le cadre de construction neuve, tous les départements rouge et jaune, sont soumis à l'obligation de protection contre les termites. Ceux-ci représentent plus de 60% du territoire.

Obligation de justifier dans tous les départements où un Arrêté Préfectoral a été publié.

Cette attestation (appelée notice technique) doit obligatoirement être remise au maître d'ouvrage au plus tard à la réception des travaux. Elle doit mentionner les caractéristiques de protection mises en œuvre contre les termites.

Désignation	Murs/Planchers		Murs/Planchers	
	avec barrière physique	avec barrière physico-chimique	avec barrière physique	avec barrière physico-chimique
Éléments structurels boisés * (Description des éléments)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Éléments structurels bétonnés * (Description des éléments)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Éléments structurels autres * (Description des éléments)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Dispositif de construction contrôlable

Barrière physico-chimique

Barrière physique

Dispositif contrôlable

Le maître d'ouvrage s'engage à faire réaliser la protection des éléments structurels en bois par un professionnel agréé par le préfet de la région, le préfet de département ou le préfet de police.

Signature de l'architecte



Sika® Anti Termites film

BARRIÈRE PRÉVENTIVE ANTI TERMITES AVANT CONSTRUCTION.

Conforme au décret n°2006-591.

LES + PRODUITS

Effet répulsif et létal

Adaptée à tous types de construction ainsi qu'à tous les systèmes constructifs

- Construction sur terre plein
- Construction sur vide sanitaire
- Construction sur sous sol

Assure également la fonction de film anti humidité. (DTU 13.3)

GARANTIE

Sika® Anti Termites film

- Efficacité testée avec succès contre les termites

PRÉSENTATION PRODUIT

Sika® Anti Termites film est une barrière infranchissable, constituée d'un film polyéthylène de 150µ, traité anti termites par enduction.

L'insecticide (bifenthrine) utilisé en très faible dose et fixé, lui permet de ne présenter aucun risque pour les sols et nappes phréatiques.

Simple d'utilisation, Sika® Anti Termites film est proposé en 3 dimensions.

- Kit de 2 m x 6 m : 12 m²
- Rouleau de 2 m x 30 m : 60 m²
- Rouleau de 2 m x 70 m : 140 m²

Les différentes dimensions retenues tiennent compte des besoins les plus fréquemment rencontrés sur chantier.

Veuillez consulter la notice produit la plus récente sur www.sika.fr



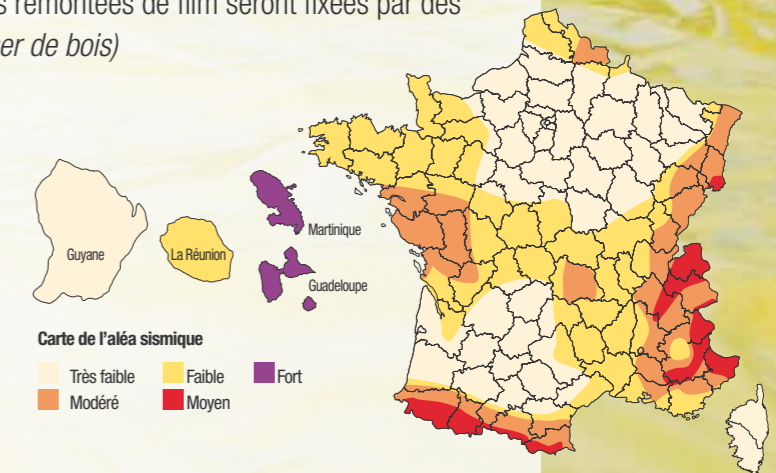
Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit

Les règles de mise en œuvre

La pose de Sika® Anti Termites film doit être réalisée en pose totale, et doit recouvrir l'ensemble de la surface construite de telle sorte qu'il constitue une barrière continue entre le sol et le bâti.

- Bien veiller à la continuité du film, en cas de déchirure, réparer avec de l'adhésif et si besoin, utiliser une chute pour colmater un trou.
- Le recouvrement des lés sera de 10 cm et le maintien du recouvrement sera assuré par un adhésif.
- Sur chaque extrémité de la construction, les remontées de film seront fixées par des baguettes PVC ou aluminium. *(Ne pas utiliser de bois)*

Elle varie en fonction des caractéristiques de la construction et doit tenir compte des aléas sismiques. *(Voir carte)*



TRAITEMENT DES POINTS SINGULIERS

Les points singuliers sont constitués par l'ensemble des passages de tuyaux, conduits, gaines électriques. Ces éléments sont particulièrement vulnérables et favorisent le passage des termites. Ils doivent être protégés avec le plus grand soin.

MISE EN ŒUVRE

Découper, ou utiliser une chute, de 50 cm au carré. Faire une croix au centre de 15 cm à l'aide d'un cutter, et positionner le morceau de Sika® Anti Termites film à la base de l'élément à traiter. Remonter sur une dizaine de centimètre le film et le fixer avec un adhésif. Enrouler ensuite une bande de film autour de l'élément à traiter et assurer son maintien avec un adhésif.

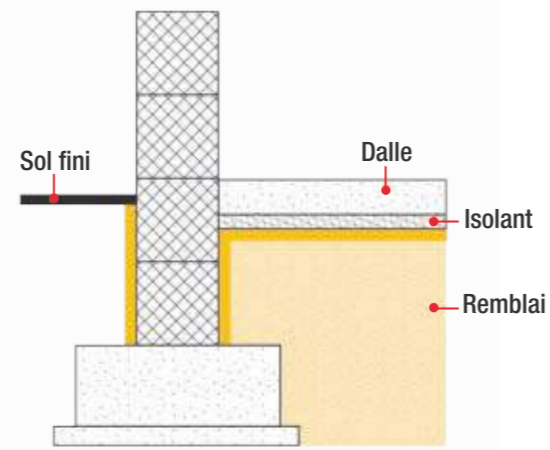
La protection ainsi réalisée, cet élément sensible de la construction ne fera l'objet d'aucun passage de termite. Il en va de même pour tous les éléments créant une rupture dans la dalle.

Pour ce qui est des élévations, lorsque la nature de la construction nécessite des joints de dilatation ou trou de banche par exemple, ceux-ci devront également être traités contre l'arrivée des termites.

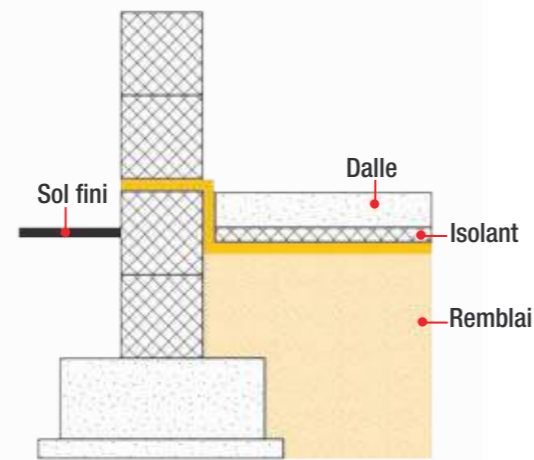


Schémas de mise en œuvre

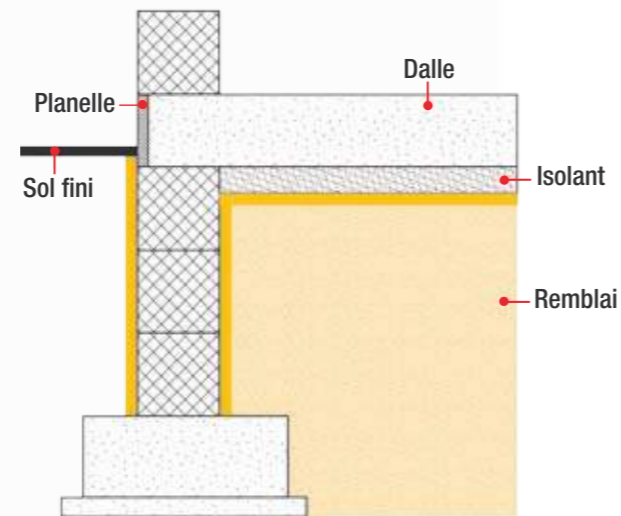
1 SUR TERRE PLEIN



Variante (sauf zone sismique)

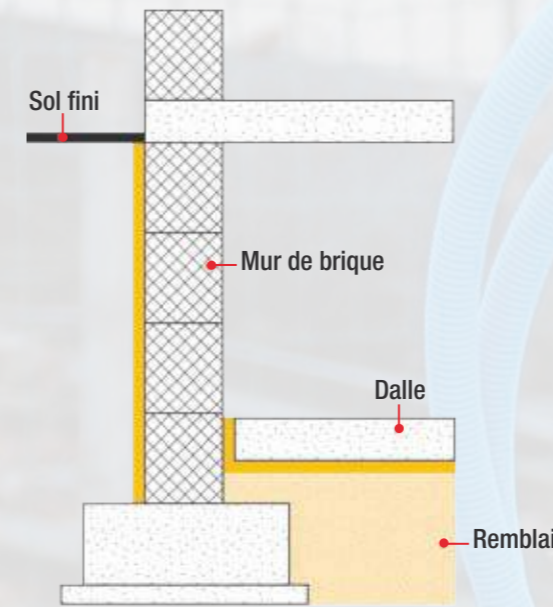


2 AVEC DALLE PORTÉE

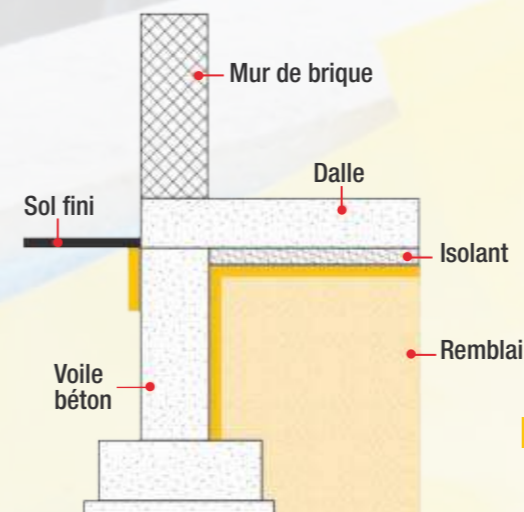
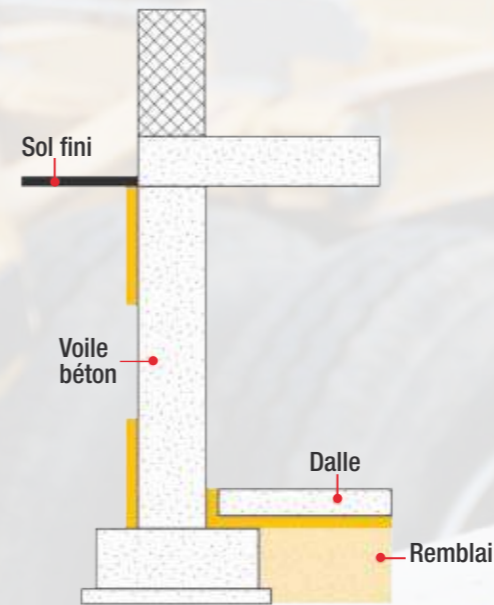


■ Sika® Anti Termites film

3 SUR SOUS-SOL VOILE BÉTON

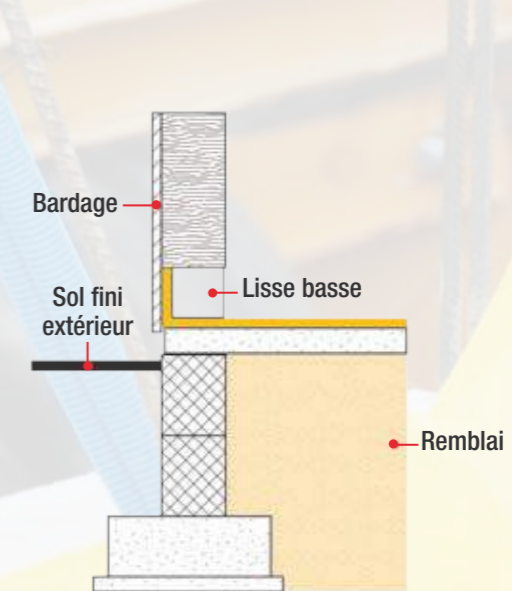
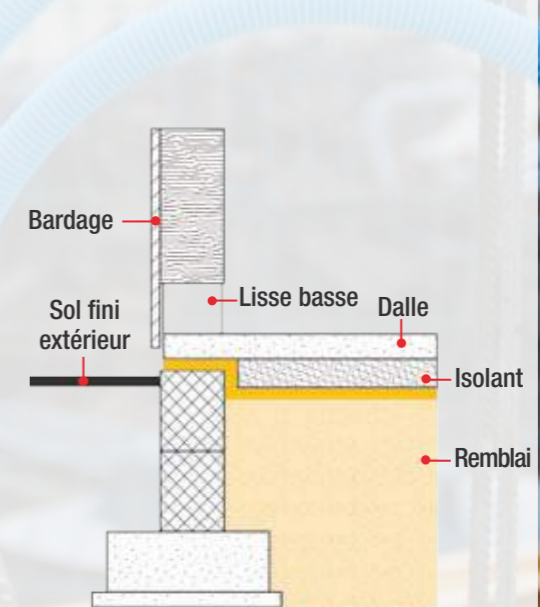


ELEVATION VOILE BÉTON



■ Sika® Anti Termites film

4 OSSATURE BOIS



1 TRAITEMENT DES POINTS SINGULIERS

(passages de tuyaux, conduits, gaines électriques...)

Sika® Anti Termites résine

■ COMPLÉMENT INDISPENSABLE À Sika® Anti Termites film, LA RÉSINE EST UN PRODUIT PRÊT À L'EMPLOI.

AVANTAGES

- Séchage rapide
- Ne migre pas dans les sols
- Forme un film continu
- Visualisation aisée des zones traitées : couleur rouge
- Application simple

OBJECTIF

Sika® Anti Termites résine complète parfaitement Sika® Anti Termites film et tout particulièrement pour le traitement des points singuliers (Passage de tuyau, conduit, gaine électrique)

MISE EN ŒUVRE



- Pulvériser par temps sec en deux couches (attente entre deux couches, 30 minutes environ)
- Protéger de la pluie les surfaces traitées pendant 12 heures.
- Utiliser des pulvérisateurs équipés de buse à injection

d'air permettant de limiter la formation de brouillard.

- Ne pas appliquer par vent d'intensité supérieur à 3 sur l'échelle de Beaufort.
- Pas d'accès aux zones traitées pendant 6 heures.
- Les points singuliers seront protégés avec Sikarmature avant la pulvérisation de Sika® Anti Termites résine.
- Peut s'utiliser en additif au mortier Sika® Mortier fondation pour le rebouchage des réservations, trous de banche etc ...

Consommation : 1/2 litre au m².



Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit

Veillez consulter la notice produit la plus récente sur www.sika.fr

2 LES PRODUITS D'IMPERMÉABILISATION

APPLICATION DIRECTE SUR PARPAING

Igolatex®

- Revêtement bitumineux épais
- Prêt à l'emploi



Sika® Mortier fondation SP

- Mortier mince prêt à gâcher
- Application manuelle ou mécanique
- Remblaiement rapide



APPLICATION SUR BÉTONS ET ENDUITS

Igol® Fondation

- Vernis bitumineux
- Bon pouvoir couvrant
- Phase solvant



Aquafondation

- Emulsion bitumineuse
- Bon pouvoir couvrant
- Sans COV
- Phase aqueuse



3 PROTECTION DES ÉTANCHÉITÉS

Sika® Protection Fondation

- Nappe à excroissances en polyéthylène haute densité (PEHD)
- Mise en place facile et rapide
- Répartition uniforme de la pression des terres
- Améliore le drainage des eaux de ruissellement.



Sika, partenaire de vos ambitions



- ▲ Technologie du béton
- ▲ Réparation et protection des bétons
- ▲ Renforcement de structure
- ▲ Joints et collages souples
- ▲ Collages, scellements et calages

- ▲ Revêtements de sols industriels et décoratifs
- ▲ Étanchéité
- ▲ Cuvelage
- ▲ Membranes d'étanchéité

Sika France S.A

Siège social

101, Rue de Tolbiac
75654 Paris Cedex 13

Direction Export

(DOM-TOM, Océan Indien, Pacifique,
Afrique de l'Ouest et Djibouti)
Contact direct : + 33 1 53 79 79 60
E-mail : sika-france-export@fr.sika.com

Services Commerciaux

84, Rue Edouard Vaillant
B.P 104 - 93351 Le Bourget Cedex
Tél : + 33 1 49 92 80 00
Fax : + 33 1 49 92 84 52
E-mail : sikainfo@sika.fr

Cachet du revendeur



NOUVEAU

N°Indigo 0 825 825 886

0,15 € TTC / MN

Pour toute question technique, contactez notre Hotline, accessible du lundi au vendredi : 8h00 12h00 - 14h00 17h00

